

## **Internat Autonome de la Communauté Française de Liège**

150 rue des Bruyères, 4000 Liège.

Tél : 04/252.92.86 Fax : 04/254.23.67

Site web : <http://internat-cointe.com>

Mail éducateurs : [educateurs.cointe@hotmail.com](mailto:educateurs.cointe@hotmail.com)

Mail direction : [directioncointe@hotmail.com](mailto:directioncointe@hotmail.com)

Mail économat : [economat.cointe@hotmail.com](mailto:economat.cointe@hotmail.com)



# **Projet d'établissement**

*ANNEE 2015-2018*

## TABLE DES MATIERES

1) Introduction . . . . .	page 2
2) L'infrastructure.....	page 3
3) Généralités . . . . .	page 3
4) Répartition des élèves . . . . .	page 4
5) Les objectifs . . . . .	page 5
- Les objectifs scolaires . . . . .	page 5
- Les objectifs socio-éducatifs.....	page 6
6) Répartition des rôles d'encadrement . . . . .	page 7
7) Les activités. . . . .	page 8
8) Actions poursuivies et moyens mis en œuvre . . . . .	page 9
9) Conclusions.....	page 11

## 1. *INTRODUCTION*

Dans un magnifique parc boisé sur la colline de Cointe, dans un cadre calme et verdoyant, l'internat autonome de Liège peut accueillir jusqu'à 200 filles et garçons.

**Nous sommes un internat autonome** (ne dépendant pas d'une école). Le régime de la demi-pension est donc appliqué car les élèves, disséminés dans une cinquantaine d'écoles de Liège, ne sauraient revenir sur le temps de midi pour dîner. La pension comprend donc, en plus de l'hébergement, le déjeuner, le goûter et le repas du soir (repas chaud complet). La literie (couette et housse, oreiller, taie et drap de lit) est fournie et nettoyée par l'internat. Les activités sont comprises dans le prix (hormis activité extraordinaire).

L'établissement, facile d'accès, se situe à proximité de la gare TGV de LIEGE GUILLEMINS ainsi que de l'échangeur autoroutier de LONCIN qui voit se croiser les autoroutes de Bruxelles E40, d'Anvers E313, de Namur E42 et des Ardennes E25. Il est desservi par la ligne de bus n° 20 qui nous relie directement à la gare de Liège-Guillemins ainsi qu'au centre-ville. Des transports sont organisés matin et soir avec le car de l'internat pour certaines écoles. L'internat est ouvert du dimanche soir 20h30 au vendredi 09h00, il est fermé les week-end, jours fériés et vacances.

L'internat est réservé par priorité aux élèves fréquentant l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cependant, il peut accueillir des élèves fréquentant les autres réseaux au prorata des places disponibles.

**C'est un lieu d'éducation et d'hébergement pour des jeunes de l'enseignement secondaire et supérieur non universitaire qui fréquentent une cinquantaine d'écoles réparties dans Liège et ses environs.**

## 2. *L'INFRASTRUCTURE*

L'infrastructure est divisée en deux parties : **un bâtiment réservé aux filles** (une centaine de chambres individuelles) et **un autre pour les garçons** (une centaine de chambres individuelles également). **Des salles communes** où garçons et filles peuvent se réunir sont accessibles jusqu'à 20h30. Passé cette heure garçons et filles regagnent leurs quartiers respectifs où ils ont le loisir de se rendre dans les différents foyers tels que salle de jeu, salon, salle tv ou chambres. Durant les « beaux jours », notre parc est aussi accessible jusqu'à cette même heure.

Au sein de chaque bâtiment, chaque étage possède ses toilettes et son local de douches.

**Les repas** sont dispensés dans un restaurant fraîchement rénové. Afin d'éviter des files d'attente trop importantes, deux services sont organisés pour le repas du soir : 18h15 pour le supérieur, 18h30 pour le secondaire. Un goûter pour les retardataires est prévu après 17h00 au bureau des éducateurs. De même, un souper « retardataires » est disponible pour les élèves ayant une activité qui les empêchent d'être présents au service normal.

Afin de **favoriser échanges et discussions** durant les repas il n'est pas autorisé d'utiliser les gsm, tablettes, portables, casques audio...

## 3. *GENERALITES*

**La réussite scolaire, l'éducation et l'hébergement de qualité** sont bien sûr les objectifs principaux qui s'associent inévitablement à la mise en place de moyens et de règles permettant l'épanouissement individuel et l'éducation citoyenne de l'élève au sein du groupe.

Un effort tout particulier est ainsi consenti pour proposer une **nourriture** saine et équilibrée ainsi que des locaux adéquats et confortables.

L'internat doit être un **lieu de communication** où chacun a son mot à dire permettant ainsi à tous de s'exprimer, de se connaître, de s'apprécier et de se respecter.

Le mode de vie est régi par le **règlement d'ordre intérieur** qui doit être en constante évolution, revu et adapté à la fin de chaque année scolaire par l'équipe éducative et les délégués d'élèves.

A cet effet, lors de l'inscription ou à la réinscription d'un élève interne, le règlement est soumis à celui-ci et à ses parents pour prise de connaissance et signature pour approbation.

Ce règlement sert à établir une **discipline** identique pour toutes et tous visant la protection de la liberté, la sécurité mais aussi la dignité de chacun. Il permet à chacun d'**évoluer** dans un souci de respect des intérêts du groupe, de l'individu et de l'institution scolaire soit trois éléments importants dans l'apprentissage de la vie en société. L'application de ce règlement est un premier pas vers une conscientisation et une prise en charge personnelle faite d'implications et de responsabilités.

**Le partenariat avec les parents** est un gage de réussite du système. Lorsque nous l'estimons nécessaire, nous convoquons les parents pour une entrevue, voire une mise au point. Un courrier confirme l'entretien.

#### **4. REPARTITION DES ELEVES**

**L'internat rassemble une population hétérogène** au niveau du choix d'études, du niveau d'enseignement, du niveau social ou des origines culturelles, de l'âge...

Pour l'homogénéité des groupes, **la répartition des chambres** est organisée par cycles : un quartier pour le secondaire inférieur, un autre pour le secondaire supérieur et un dernier pour le supérieur. Au sein de ces différents groupes une répartition est établie, en collaboration avec les élèves, en fonction des affinités et de l'âge. Nous prêtons une attention particulière à l'homogénéité de ces groupes.

**L'écoute active et le dialogue** permettent à chacun de pouvoir s'exprimer et être entendu, actions incontournables permettant d'installer la confiance, confiance des élèves envers l'équipe éducative, envers eux-mêmes mais aussi envers les autres. A tout moment, les éducateurs (loisirs, activités, études, couchers, repas...) gardent l'œil, prêtent une oreille attentive, se montrent disponibles, réceptifs, vigilants et à l'écoute. Installer ce climat où l'élève est écouté et peut s'exprimer est nécessaire pour avoir une bonne connaissance de la personnalité de chacun.

Une attention particulière plus prononcée est portée **aux élèves rencontrant des difficultés importantes face aux exigences de la vie scolaire et/ou sociale.**

Les jeunes pris en charge par divers organismes tels que le SAJ (Service d'Aide à la Jeunesse), CPAS, institutions ... ou ceux rencontrant des problèmes familiaux ou scolaires requièrent un encadrement plus spécifique. **Nous y sommes plus particulièrement attentifs. Nous leur accordons une attention et une disponibilité à tout moment, une écoute active et nous entretenons une collaboration étroite avec les différents intervenants.**

Pour les aider efficacement, cette collaboration est primordiale. Des contacts fréquents sont donc pris, selon la nécessité, avec les parents, SAJ, centre Psycho-Médico-Social, équipe éducative ou direction de l'école, professeurs, centre de guidance... afin de les aider au mieux.

## 5. *LES OBJECTIFS*

### Les objectifs scolaires

Nous devons tout mettre en œuvre pour parvenir à la réussite scolaire des jeunes qui nous sont confiés :

- **En instaurant un climat propice** aux apprentissages (études) en fonction de leur âge :
  - **des études obligatoires surveillées en salle d'étude pour les élèves du secondaire inférieur :**  
Un éducateur suit attentivement le rythme de chaque élève dans son travail, ses apprentissages, ses résultats et ses lacunes. Il met tout en œuvre pour rendre le travail optimal. Il explique, fait réciter, propose des méthodes de travail adéquates ainsi qu'un matériel adapté tels que livres, revues, ordinateurs avec connexion internet, journaux, encyclopédies...,
  - **des études obligatoires surveillées en chambres individuelles pour le secondaire supérieur :**

L'éducateur vise le journal de classe, contrôle les devoirs et leçons et, si nécessaire, apporte son aide. Le but est d'amener l'élève vers l'autonomie dans la réalisation de son travail scolaire,

- **des études libres pour les étudiants de l'enseignement supérieur.**
  
- **En organisant**, pour les élèves en échec scolaire, **des études de rattrapages obligatoires** afin de travailler et réviser les matières nécessaires. Ces groupes plus restreints permettent aux éducateurs d'avoir plus de temps à consacrer à l'élève qu'en étude traditionnelle.
  
- **En organisant, en période d'examen, une étude journalière supplémentaire** dirigée par un éducateur.
  
- **En établissant des contacts** avec l'école et/ou le Centre Psycho-Médico-Social.

## **Les objectifs socio-éducatifs**

**Nous avons pour but de:**

- **favoriser l'apprentissage de la vie en groupe;**
- **développer une vie sociale harmonieuse;**
- **amener les élèves vers l'autonomie;**
- **les éduquer à la citoyenneté et à la tolérance;**
- **leur donner des chances d'émancipation sociale;**
- **les amener à prendre une place active dans la société.**

Nous éduquons donc dans le respect :

- du règlement d'ordre intérieur;
- des différences sociales et culturelles des autres internes;
- de l'autorité et du personnel;
- des règles de politesse et de bienséance;
- de l'hygiène et de l'ordre : l'enfant doit veiller à prendre soin de son corps, de ses effets personnels, à maintenir la propreté et

l'ordre dans sa chambre et dans les différents locaux du bâtiment, à ne pas gaspiller la nourriture, ...;

- de l'environnement.

Nous veillons tout particulièrement à **combattre** toute forme de **RACISME**, d'**INTOLERANCE** ou de **VIOLENCE**.

Afin de veiller à respecter la NEUTRALITE de notre institution tel que défini dans le décret de neutralité, nous réfutons tout signe distinctif d'appartenance à une idéologie qu'elle soit religieuse ou sectaire.

Pour bien démarrer, **l'accueil** joue un rôle essentiel. Il sera personnalisé lors de la première prise de contact où seront présentés les infrastructures, les règles, le mode de vie et l'organisation à l'internat. La qualité de l'accueil est très importante à nos yeux car c'est à ce moment que parents et enfants vont pouvoir être informés et rassurés par des échanges instructifs et constructifs qui poseront les premiers jalons de leur vie future à l'internat.

## **6. REPARTITION DES ROLES D'ENCADREMENT**

**Il faut profiter de la formation, des expériences et des acquis de chaque membre du personnel éducatif** et les mettre à la disposition des élèves afin de les encadrer au mieux et de tenter, dans la mesure du possible, de pallier l'une ou l'autre difficulté scolaire ou relationnelle.

**Composition des équipes éducatives:** 5 éducatrices, 5 éducateurs et demi et 1 agent administratif gérant les allées et venues en journée et établissant les contacts nécessaires avec les différents organismes.

***La force d'une équipe réside dans le fait de ses compétences complémentaires.***

En d'autres termes, éducateurs spécialisés, régents en langue maternelle, en éducation physique, en langues germaniques, instituteurs primaires se côtoient chaque jour pour **offrir le meilleur de leur savoir et de leurs expériences.**



## 7. LES ACTIVITES

Outre la guidance scolaire des élèves, nous proposons régulièrement des activités suscitant l'éveil artistique ou historique de nos jeunes : visites de musées, expositions, spectacles de théâtre...

Sur le territoire de Cointe, promenade sur le site du *mémorial inter-alliés* situé à proximité de l'internat. Cette activité présente un intérêt historique et architectural. De plus, situé sur la colline de Cointe il offre un panorama incomparable sur Liège et sa grande banlieue. Egalement à Cointe, visite de la Société Protectrice des Animaux permettant une sensibilisation à la problématique de l'abandon d'animaux.

La ville de Liège, riche en musées divers, théâtres, salles de spectacles... nous permet l'organisation de visites et spectacles variés.

Ces différentes activités nous permettent de nous plonger dans la vie culturelle et sociale du quartier de Cointe, de Liège et de ses environs.

Nous encourageons aussi la pratique du sport. Elle est avant tout l'affaire de nos spécialistes en éducation physique. Ils ont pour but de développer le fair-play, l'esprit d'équipe, le contrôle de soi-même et le respect de l'adversaire et des règles par le sport collectif. Dans ce but, deux activités sportives différentes sont proposées chaque jour.

A cette fin nous disposons d'une infrastructure riche en équipements sportifs :

- hall de sports
- terrain de tennis
- terrains de badminton
- local de musculation
- terrain de pétanque
- tables de tennis-de-table
- terrain de volley-ball
- terrain de mini-foot
- terrain de basket et hand-ball...

Un **planning d'activités** est soumis au préalable à l'Administrateur pour approbation. Chaque nouvelle activité fait l'objet d'une **fiche technique** de l'éducateur organisateur. Elles peuvent être à caractère ludique, sportif ou culturel.

Au niveau des activités sportives du mercredi après-midi le choix se porte sur des activités telles que patinoire, paint-ball, laser-game, golf, équitation, karting, vélo, accro-branche, promenade, piscine...

Notre institution abrite depuis quelques années déjà des joueurs de football évoluant au STANDARD de LIEGE avec qui nous développons un partenariat.

Un projet de partenariat avec la Haute école Charlemagne Rivageois-Liège est en train de prendre corps afin de pouvoir mettre à leur disposition différents locaux pour y dispenser des cours en journée. Ils profiteront ainsi de nos infrastructures et pour notre part nous pourrions bénéficier de leur matériel sportif.

## **8. ACTIONS POURSUIVIES ET MOYENS MIS EN OEUVRE**

### **1. Améliorer la prise en charge des élèves en difficulté**

Nous organisons pour ces élèves des moments de rattrapage en soirée. Il faut aider les plus faibles par l'apport d'une aide constante, d'une patience infaillible. Par contre pour ceux qui ont des résultats scolaires meilleurs, leur accorder une autonomie s'ils la méritent. En fonction du suivi scolaire via le journal de classe ou le bulletin, l'éducateur pourra ainsi exercer un **TUTORAT**, guider et conseiller l'élève. Au niveau secondaire, nous tâchons de **renforcer les contacts** avec les écoles afin de mieux connaître les difficultés rencontrées par nos internes.

Il faut **tendre vers une égalité des chances de réussite** à apporter à chacun en fonction de ses capacités, ses nécessités, ses besoins et ses demandes.

### **2. Recyclage de l'équipe éducative**

Chaque année l'équipe éducative se voit proposer des formations au niveau de l'animation ou au niveau psycho-éducatif.

**3. Améliorer la qualité de l'accueil des nouveaux élèves et notamment ceux qui nous rejoignent en cours d'année scolaire**

Les premiers moments de perception que l'élève aura de son nouvel environnement sont déterminants pour la suite de son séjour. A cette fin, une rencontre est organisée avec les parents accompagnés de leur enfant, l'Administrateur et un éducateur afin de mettre tout en œuvre pour favoriser son intégration rapide.

**4. Développer une meilleure communication à tous les niveaux**

C'est ainsi que des réunions d'information entre les différents personnels sont proposées régulièrement dans l'internat.

**5. Mettre sur pied un conseil d'élèves représentatifs de notre internat**

Ce petit groupe intervient notamment auprès des éducateurs et de l'Administrateur dans un but de concertations et de dialogues (élaboration de menus, proposition d'activités, questions à propos du règlement d'ordre intérieur ou de l'organisation...). Ces élèves sont élus par leurs pairs via un vote.

**6. Mettre à la disposition des jeunes des locaux adéquats, accueillants, fonctionnels et correctement entretenus.**

Les actions et moyens mis en œuvre sont en **constante évolution et en constante adaptation** selon les cas et les besoins rencontrés.

## 9. *CONCLUSIONS*

Nous avons toujours dans nos actions les objectifs suivants:

- travailler pour la réussite scolaire;
- favoriser au maximum l'accueil et l'intégration;
- organiser des activités ludiques, sportives ou culturelles afin d'améliorer l'épanouissement personnel et la confiance en soi;
- conduire les jeunes sur le chemin de l'autonomie dans leur formation et dans leur réussite scolaire;
- éduquer à la citoyenneté.

Des réunions de différents types sont organisées pour mener à bien les objectifs que nous nous fixons.

### **Les réunions de délégués d'élèves**

#### **Le Conseil des éducateurs**

Un **Comité de Concertation de Base (COCOBA)** qui se réunit au minimum une fois par mois pour le personnel d'éducation et deux fois par an pour le personnel de maîtrise.

**Le Conseil de Participation** qui se réunit une fois par trimestre.

**Tolérance, respect, justice, sécurité, ordre, attention vont être nos soucis quotidiens pour répondre aux attentes des jeunes et de leurs parents.**